



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 11 janvier 2011, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

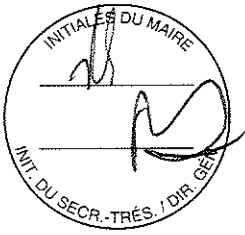
L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

01-2011

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que l'ordre du jour  
de la présente session soit adopté tel  
que présenté.

ADOPTÉ



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

02-2011

### ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que le procès-verbal  
de la séance régulière du 6 décembre 2010  
et de la séance spéciale du 13 décembre  
2010 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

03-2011

### ASSOCIATION DES POMPIERS - AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la demande d'aide financière de  
l'Association des Pompiers de Saint-  
Victor.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que la Municipalité  
participera pour un montant de 150,00 \$  
en guise de participation financière, à  
l'Association des Pompiers, pour son  
tournoi « balle sur glace », qui aura  
lieu les 22 et 23 janvier 2011.

ADOPTÉ

04-2011

### SERVICE UNIVERSITAIRE EN CHAUDIÈRE APPALACHES

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, d'autoriser Monsieur  
Marc Bélanger, directeur général, de  
payer une cotisation de 10,00 \$ à la  
Corporation des services Universitaires  
en Chaudière Appalaches, pour devenir  
membre. La Municipalité de Saint-Victor  
cotisera un montant de 30,00 \$ pour  
l'année 2010-2011, 2011-2012 et 2012-  
2013.



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

selon Statistique Canada,  
jusqu'à concurrence de 6%.

**ARTICLE 4** Une rémunération additionnelle sera accordée au Maire suppléant lorsqu'il aura remplacé le Maire. Cette rémunération additionnelle débutant après une période de trente (30) jours de remplacement, la Municipalité versera au Maire suppléant, jusqu'à ce que cesse le remplacement, une somme égale à la rémunération du Maire pendant cette période.

**ARTICLE 5** Le présent règlement rétroagit au premier janvier 2011.

**ARTICLE 6** Toutes les dispositions, règlement ou partie de règlements antérieurs et incompatibles avec le présent règlement sont nuls et sans effets.

**ARTICLE 7** Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

ADOPTÉ

LE MAIRE

  
ROLAND GIGUÈRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

  
MARC BÉLANGER

06-2011

PROJET DE SUBDIVISION - 9052-0719 QUÉBEC  
INC.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que le Conseil  
Municipal de Saint-Victor approuve le  
plan de cadastre du lot 417-2, pour créer  
le lot 417-3, du cadastre de la Paroisse  
de Saint-Victor-de-Tring, préparé par



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

l'arpenteur géomètre, Madame Nadia Parent, le 30 novembre 2010 sous le numéro 1009 de ses minutes. Le directeur général est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

07-2011

### NOMINATION - GARDE FEU MUNICIPAL

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer Monsieur Marc Bureau, 123 rue Notre-Dame à Saint-Victor, garde feu municipal pour la Municipalité de Saint-Victor. Un montant forfaitaire de 400,00 \$ lui sera versé, pour ses services durant l'année 2011, soit au mois de décembre 2011.

ADOPTÉ

08-2011

### MISE À PIED - MONSIEUR GAÉTAN BERNARD

ATTENDU la mise à pied de Monsieur Gaétan Bernard, sans rémunération, le 16 décembre 2010.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Marc Bélanger, directeur général, à émettre une cessation d'emploi à Monsieur Gaétan Bernard.

ADOPTÉ

09-2011

### DEMANDE AU CHEF POMPIER - MONSIEUR MARC BUREAU

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

ADOPTÉ

05-2011

### RÈGLEMENT NUMÉRO 85-2010

**AUX FINS D'ADOPTER UN RÈGLEMENT SUR LE  
TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL.**

ATTENDU que le Conseil désire modifier la réglementation sur le traitement des élus ;

ATTENDU qu'avis de motion et publication de ce règlement ont été faits le 6 décembre 2010.

ATTENDU qu'actuellement la rémunération et l'allocation de dépenses annuelles des membres du Conseil est la suivante :

**MAIRE :**

Rémunération : 5 378,87 \$  
Allocation dépenses : 2 689,43 \$ = 8 068,30 \$

**CONSEILLERS :**

Rémunération : 1 792,95 \$  
Allocation dépenses : 896,48 \$ = 2 689,43 \$

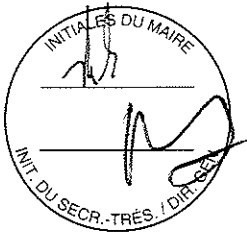
ATTENDU que le présent projet prévoit la rémunération et l'allocation de dépenses annuelles suivantes :

**MAIRE :**

Rémunération : 6 666,67 \$  
Allocation dépenses : 3 333,33 \$ = 10 000,00 \$

**CONSEILLERS :**

Rémunération : 2 222,22 \$  
Allocation dépenses : 1 111,11 \$ = 3 333,33 \$



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

ATTENDU que ladite loi permet au Conseil d'indexer à la hausse pour chaque exercice financier la rémunération des élus au taux de l'indice des prix à la consommation selon Statistique Canada et ce jusqu'à concurrence de 6 %.

ATTENDU que ladite loi permet une rémunération additionnelle au maire suppléant lorsqu'il aura remplacé le Maire, après un nombre de jours déterminé.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Madame Marise Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que le règlement est  
statué par le présent règlement qui suit :

**ARTICLE 1** Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**ARTICLE 2** Le présent règlement décrète que le traitement annuel des membres du Conseil est comme suit :

**MAIRE :**

Rémunération : 6 666,67 \$  
Allocation dépenses : 3 333,33 \$ = 10 000,00 \$

**CONSEILLERS :**

Rémunération : 2 222,22 \$  
Allocation dépenses : 1 111,11 \$ = 3 333,33 \$

**ARTICLE 3** À compter du premier exercice financier qui commence après l'entrée en vigueur du présent règlement, la rémunération des membres du Conseil sera indexée à la hausse (ART. 4) d'un pourcentage établi selon l'indice des prix à la consommation pour le Canada



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à Monsieur Marc Bureau, chef pompier, d'interdire à Monsieur Gaétan Bernard de conduire les camions de pompiers ou autres équipement appartenant à la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

10-2011

### MANDAT AVOCAT - GRIEF GAÉTAN BERNARD

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Roland Giguère, à engager un avocat pour régler le grief de Monsieur Gaétan Bernard.

ADOPTÉ

11-2011

### AUTORISATION SIGNATURE - BAIL CLINIQUE FAMILIALE

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Roland Giguère, et le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, à signer le bail pour la clinique familiale avec la compagnie 9093-6441 Québec Inc. représenté par Madame Stéphanie Roy.

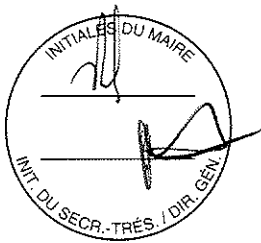
ADOPTÉ

12-2011

### LES COMPTES

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

Gaz métro	1	448.98	\$
GE Canada		936.86	\$
Téléphone St-Victor		682.92	\$
Hydro-Québec	6	397.04	\$
Hydro-Québec	4	183.35	\$
L.P. Tanguay		32.23	\$
Hydro-Québec		31.15	\$
Hydro-Québec		162.54	\$
Rénovation Steve Bureau		240.62	\$
Colette Gosselin Inc.		59.82	\$
Bruno Couture		412.00	\$
Telus Mobilité		334.28	\$
Les Machineries Tenco		19.12	\$
Entreprises GSF		197.53	\$
Suspension Simard		755.13	\$
Michelin	1	418.39	\$
Alliance Coop	12	634.80	\$
Debb		320.05	\$
Magasin Coop		241.57	\$
Centre Électrique de Beauce		286.21	\$
Garage Alain Bolduc	1	791.22	\$
Biolab		362.44	\$
Centre du Camion	1	596.53	\$
Ateliers FLPH	3	248.26	\$
M.R.C. Robert-Cliche	12	118.45	\$
Hercule Fortin		112.25	\$
Sifto	7	736.40	\$
Garage Bizier		595.02	\$
F. Plante Inc.		263.85	\$
Atelier d'usinage LB		18.06	\$
Féd. Québ. Municipalités		34.07	\$
Lettrophil		67.72	\$
Exc. Pamphile Rodrigue		364.05	\$
Roulement à Billes GM		328.96	\$
Fecteau et Frères		67.73	\$
Mario Mathieu		502.78	\$
Fond information foncière		54.00	\$
Garage J.P. Bilodeau		348.50	\$
Aqua Beauce		16.00	\$
Étude W.N. Poulin		67.90	\$
École Nationale Pompiers		291.29	\$
Équipement Sigma	1	179.70	\$
CWA		606.71	\$
Traction St-Georges		457.46	\$
Linde		193.91	\$
Pitney Bowes		225.75	\$
Sylvain Bilodeau		18.06	\$





## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation

Auto Quirion	302.34 \$
Métal Beauce	103.85 \$
Soudure C.J. Universelle	863.33 \$
Solutions GA	214.45 \$
Mun.de la Guadeloupe	18.06 \$
Maxi Métal	531.05 \$
Extincteurs de Beauce	45.26 \$
Gingras Électrique	671.63 \$

ADOPTÉ

13-2011

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que la séance soit  
levée.

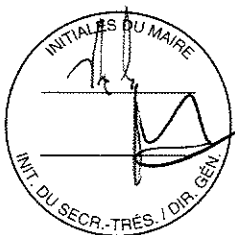
ADOPTÉ

LE MAIRE

  
ROLAND GIGUÈRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

  
MARC BÉLANGER



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

### **MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD**

Le 7 février 2011, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absent Monsieur Harold Bureau.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

14-2011

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

15-2011

#### **ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2011